

VALDAHON **INFOS**

Votre journal d'information communale **SEPTEMBRE 2020**

Dans un souci constant d'amélioration du service public, la mairie de Valdahon est désormais ouverte les samedis matins de 9h à 12h.

Barbara Girardot, Marie-Hélène Marguet, Sophia Polito et Béatrice Ricciardetti vous accueilleront à tour de rôle chaque samedi matin.

Vous pourrez venir y effectuer vos démarches comme :
la reconnaissance anticipée, le recensement militaire, les différents actes (naissance, décès), les pré-réservations de salles, les réceptions de dossiers/courriers.

Par téléphone ou sur place, vous pourrez également prendre rendez-vous pour renouveler vos cartes d'identité et/ou passeports, obtenir des renseignements d'information générale ou encore transmettre des messages. Par contre, les services des cartes nationales d'identité/passeports et d'urbanisme ne seront pas ouverts.

Madame le maire ou un maire-adjoint sera présent également pour tenir une permanence toute la matinée.
Cette nouvelle disposition s'inscrit dans la politique active d'amélioration des services rendus aux usagers.



**OUVERTURE
DE LA MAIRIE
LE SAMEDI MATIN
DE 9H À 12H**

Chères Valdahonnaises, chers Valdahonnais,

Nous avons vécu un été un peu perturbé avec cette épée de Damoclès au-dessus de nos têtes : la Covid 19. Les règles de distanciation et de barrière nous ont permis d'éviter d'être contaminés et nous devons nous habituer à vivre avec un masque pendant un certain temps. Il était temps pour un grand nombre d'entre vous de s'évader pour souffler un peu et d'oublier cette période de confinement vecteur d'isolement et de souffrance. Mais restons vigilants !!

Malheureusement nous avons dû passer un été sans animation afin d'éviter les rassemblements. Nous avons la chance de vivre dans une commune à taille humaine qui nous permet, lors de manifestations restreintes ou lors de rencontres, d'entendre les requêtes, d'échanger et de répondre de la manière la plus juste et la plus performante.

Ce lien humain, ces contacts, sont nos fondamentaux pour une meilleure qualité de vie.

Autre moment difficile, cet été, une grande figure de la vie associative valdahonnaise s'est éteinte. Michel Laurençot, cet infatigable bénévole, président entre autres du Moto-Club qu'il avait fondé en 1974, est décédé des suites d'une longue maladie. Son sourire, sa gentillesse et sa bienveillance resteront gravés dans la mémoire de ceux qui l'ont côtoyé. Je renouvelle mes condoléances à sa famille et à Carine, notre collaboratrice.

Autre figure attachante, Roger Maggi nous a quittés en août. Il a consacré 24 années de sa vie au service de la Ville comme conseiller municipal. Je salue sa mémoire et présente mes condoléances à la famille.

Je tiens à mettre en lumière mon équipe qui s'est beaucoup investie cet été pour mettre en place les commissions et assurer un début de mandat le plus actif possible avec déjà quelques réalisations actées.

Avec Pierre Benoît (voirie/urbanisme), un cahier des charges est en cours d'élaboration pour une étude « Plan de circulation (piste cyclable comprise), de stationnement et de végétalisation ». Un œil attentif est porté sur les nouvelles constructions en concertation avec la Communauté de Communes, en préservant des zones vertes indispensables pour parer au changement climatique. J'invite d'ailleurs tous les citoyens à rester vigilants, à faire usage raisonné et raisonnable de leur consommation d'eau et à respecter les consignes selon le niveau de sécheresse indiqué par la préfecture.

Vous découvrirez des mesures de sécurité routière, au fil de leur réalisation, dans le « Valdahon Infos » repensé par Morgan Perrin notre adjoint communication. Un nouveau panneau lumineux beaucoup plus moderne, programmé depuis le service communication, remplacera celui en place actuellement.

En septembre, les enfants ont retrouvé le chemin de l'école, même si quelques-uns ont travaillé pendant les vacances pour une remise à niveau avec cette fin d'année scolaire si inédite.

Les enfants de l'école maternelle Monnet ont eu la surprise avec leurs parents de constater la rénovation du bâtiment. Un grand merci à nos Agents Municipaux qui ont un vrai savoir-faire. Avec leurs doigts de fée, ils en ont fait un lieu magique !!

Merci à Émeline Gilliot pour son travail remarquable auprès des écoles. Elle vous fera aussi partager ses projets environnementaux pour l'année prochaine.

Merci aussi à Rachel Digard qui œuvre pour entretenir et embellir notre patrimoine.

Nos aînés ne sont pas oubliés et Dominique Guilleux, en charge des affaires sociales, se rend régulièrement à la résidence autonomie. Elle veille au confort et au bien-être des résidents.

Le Conseil Municipal se saisit des dossiers votés au budget par la précédente mandature avec une certaine frustration de ne pouvoir lancer dès maintenant les projets de notre campagne. Nous souhaitons repartir sur de bonnes bases financières en évitant de recourir à un autre emprunt et Salih Kurt, notre Monsieur Finances, veille au grain. Stéphane Lescure cogite sur les réunions de Quartiers et rassemble toutes les informations sur le dispositif « Voisins vigilants » ou autre forme. Michel Parrenin, notre correspondant Défense, tisse le lien avec l'armée, lien si cher à nos militaires et aux Valdahonnais.

Nos commissions sont maintenant composées. Nous remercions tous les élus et membres cooptés qui y participent. Nous saluons particulièrement l'engouement de la commission environnement qui marque un changement de comportement de notre société.

Nous sommes très agréablement surpris de constater l'intérêt actuel de la minorité pour la commission culture et sport. Pour rappel, aucun conseiller de la minorité n'avait candidaté pour cette commission lorsque nous avions eu la possibilité de la créer en conseil municipal le 25 juin dernier.

Entre temps, se sont tenues les élections à la Communauté de Communes avec les nominations comme Vice-Président : Salih Kurt aux Finances et moi-même au Tourisme et Affaires culturelles et avec la répartition des adjoints et conseillers pour participer à toutes les commissions intercommunales.

Le stade de la Combe Bourdon a accueilli le 12 août dernier les joueurs de foot de l'Entente Roche-Novillars pour un match amical avec un coup de pied dans le ballon par votre maire pour lancer la saison ! Qui l'aurait cru ! Et le Football Club Valdahon Vercel a gagné ! Bravo à l'équipe !

Nous préparons un bel évènement pour la fin de l'année avec Morgan Perrin qui repense complètement l'animation et la culture de notre commune sans oublier le sport. D'ailleurs toutes les associations ont été auditionnées ou sont en cours.

Pour terminer et afin de répondre aux questions de nos citoyens, la mairie sera ouverte le samedi matin de 9h à 12h avec un agent municipal et un élu.

Bonne reprise à toutes et à tous. Avec une pensée particulière pour nos entreprises, commerçants et artisans touchés par la Covid et auxquels nous souhaitons une excellente reprise.

Avec tout mon dévouement,
Sylvie Le Hir
Maire de Valdahon



Cœur de ville

POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS

- Amélioration de l'écoulement des eaux pluviales rue du Val-lon avec un reprofilage de la chaussée.
- Actions sur un défaut de bordure de trottoir rue du Professeur Trémolière ainsi que l'accessibilité par une rampe pour accéder au chemin piétonnier qui relie la rue de l'Industrie à la rue Trémolière.
- L'école maternelle Monnet a été le théâtre tout l'été d'importants travaux de rénovation. Une grande partie du 1^{er} étage a été totalement rénovée avec une mise aux normes des sanitaires pour un véritable respect de l'intimité de l'enfant, l'amélioration de l'accueil des parents et des enfants dans un vestiaire plus adapté. Des entreprises sont intervenues dans différents domaines (sols, cloisons, pose des sanitaires...) et les agents techniques se sont chargés des finitions : enduit, peinture, électricité et pose des plafonds suspendus afin que les locaux puissent être opérationnels dès la rentrée.



NOUVEAUX PARCOURS D'ORIENTATION

Le **Parcours Permanent d'Orientation (PPO)**, au cœur du bois des Épesses (accès sortie de Valdahon en direction de Vercel), a été entièrement rénové cet été. Cet équipement de la Ville de Valdahon présente un caractère, certes sportif, mais surtout ludique et éducatif. Pour réussir l'épreuve, il faut retrouver des balises fixées aux arbres et poinçonner des cartes préalablement téléchargées. Ce dispositif fait le bonheur des familles et des aficionados de courses d'orientation mais aussi des amoureux de la nature.

Ce PPO est très prisé par les écoles, avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) pendant le temps scolaire, le bois des Épesses et son parcours permanent initiant les enfants à la course d'orientation. Ils apprennent à décoder une carte, s'orienter, développer un esprit écocitoyen de respect de la nature.

La Ville de Valdahon a pris l'initiative de renouveler intégralement la disposition des circuits. Les cartes sont téléchargeables sur le site de la Ville (www.valdahon.com) et sont disponibles à l'accueil de la mairie.



LE PPO EN QUELQUES DATES

- **Juin 2012** : naissance du projet au collège Edgar Faure.
- **Octobre 2012** : la ville reprend le projet à son compte et sollicite une subvention auprès du département du Doubs
- **D'octobre 2012 à mai 2015** : la ville de Valdahon, le 13^e RG, la section UNSS, les professeurs du collège ainsi que des bénévoles imaginent les emplacements et réalisent la cartographie. À cette occasion, la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs verse une subvention de 1000€ à la section UNSS du collège. Au total, 55 balises et des panneaux d'informations ont été acquis à cette époque par la ville de Valdahon auprès de la société CAP-Orientation pour un montant total de 4797.79€. Le département du Doubs versera une subvention de 1119€.

À cette occasion, la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs verse une subvention de 1000€ à la section UNSS du collège. Au total, 55 balises et des panneaux d'informations ont été acquis à cette époque par la ville de Valdahon auprès de la société CAP-Orientation pour un montant total de 4797.79€. Le département du Doubs versera une subvention de 1119€.

- **Début 2018** : la société Learn-O est choisie par la ville de Valdahon pour une opération de maintenance - Coût de l'opération : 350€
- **Juillet 2020** : la société Learn-O est à nouveau choisie par la ville de Valdahon pour une remise à jour des parcours ainsi que la repeinte des balises en orange : Coût de l'opération : 800€.

LE BILLET DE LA MINORITÉ

Après trois mois de confinement, deux mois et demi d'été et une rentrée de toutes les incertitudes, la vie municipale va-t-elle enfin reprendre un déroulement normal ? Merci à nos services qui ont tout mis en œuvre pour réaliser les travaux programmés dans le budget voté en février, et réussir des prouesses pour que tout soit prêt pour la rentrée.

Les commissions municipales, avec des effectifs restreints, sont désignées. Elles pourraient être complétées et enrichies, comme au cours des mandats précédents, par la participation de personnes qualifiées non élus.

En revanche, absence de commission culture et de commission sports, faute de volontariat au sein du groupe des élus de la majorité. Qu'est-ce qui retient ces élus ? Le manque de temps ou le désintérêt pour les manifestations culturelles et la désaffection pour les activités sportives. Nous souhaitons que ces commissions soient constituées et sommes prêts à y apporter notre contribution : le sport, qui apporte respect, donne des valeurs et permet le partage, le handisport, la musique, le théâtre, le spectacle vivant, les activités pour l'enfance et l'adolescence qui préviennent le désœuvrement, découragent les incivilités et favorisent les échanges.

Nous attendons les orientations budgétaires, les projets prioritaires et leur financement. Le quatrième trimestre 2020 se déroulera, nous l'espérons, sous de meilleures augures, dans un esprit d'ouverture tel qu'il avait été évoqué.

Groupe « Une ambition vers l'avenir » :

Martine COLLETTE, Noël PERROT, Colette LOMBARD, Gérard FAIVRE, Annie PONCOT, Éric GIRAUD

BIENVENUE AUX NOUVEAUX

- Nouveau salon de coiffure et barbier : **FRED HAIR AND BEAUTY** au 2 bis rue de la piscine. Tél. 09 81 21 01 34.

- Pour la rénovation, placo, peintures...

AM RÉNOVATION DÉCORATION

au 9 avenue Burnez.
Tél. 06 20 31 83 58
ou 03 39 73 89 44

LE SERVICE FINANCES / PAYES

Chaque mois, votre journal vous propose de découvrir un service communal afin de mieux comprendre son fonctionnement et le quotidien des employés communaux qui œuvrent pour apporter un service de qualité à la population. Pour commencer, un focus sur un service incontournable et pourtant discret, le service Finances/Payés, composé de deux agents.



De formation comptable, **Odile Bulle**, chef de service et **Nathalie Delague**, ont un sens aigu du service et de la rigueur. Odile, après une carrière dans le privé, a déjà, à son actif, 25 ans dans le service public dont 10 ans à la mairie Valdahon où elle a remplacé Ghislaine Collin. Nathalie, elle aussi, est passée par le privé avant d'entrer à la commune en 2003. Si au départ, elle débute à l'accueil, ses compétences en comptabilité l'ont tout naturellement menée dans le bureau Finances.

Toutes deux assurent donc la gestion comptable et budgétaire de la Ville mais attention vous ne trouverez pas de carnet de chèques dans le service.

La mairie, ordonnateur, travaille en lien très étroit avec la trésorerie, comptable public. C'est ainsi qu'après contrôle des factures par les services de la ville, un mandat est émis pour mise en paiement par la trésorerie (factures transmises par les différents fournisseurs ou entreprises).

Pour les recettes, c'est un titre qui est émis pour mise en recouvrement par la trésorerie (facturation loyers, locations diverses, dotations et subventions).

Le service gère également :

- l'emprunt : encaissements et remboursements des annuités,
- la déclaration de TVA,
- le suivi des immobilisations et de l'inventaire communal (le patrimoine).

Au mois de mars, dans le cadre du vote du budget principal par le Conseil Municipal, chaque service, porté par des élus référents, transmet les éléments chiffrés (projection des dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'année). Ils sont alors intégrés « comptablement » par nos deux agents. Elles doivent en contrôler la bonne exécution et appliquer les décisions modificatives pouvant intervenir en cours d'année par délibération.

Chaque début d'année, en janvier, avant le vote du Compte Administratif, le service doit assurer la concordance de la comptabilité communale avec le compte de gestion du trésorier.

Autre moment important, le service assure la rémunération des agents et les indemnités des élus (environ 60 bulletins de salaire) et procède aux déclarations et versement des charges sociales (URSSAF, caisses de retraite, prélèvement à la source).

Pour la répartition des tâches, Odile gère plus particulièrement les dépenses et recettes de la section investissement, la comptabilité du CCAS et de la Résidence Autonomie Denise Viennet. Quant à Nathalie, elle gère toutes les dépenses et recettes courantes de la section fonctionnement.

POINT SUR LES FINANCES

Cette année 2020 a été marquée par notre élection à la municipalité mais aussi par la pandémie du Covid-19. L'équipe municipale précédente, menée par Gérard Limat, a préparé, décidé et voté le budget de cette année en cours. Suite à la pandémie, notre prise de fonction a été repoussée au 28 mai 2020. Au 31 mai 2020, le budget investissement a été dépensé aux deux tiers du montant total sur le premier tiers de l'année, sachant que 2 millions € d'emprunt ont été prévus pour financer le budget 2020 par l'équipe municipale nous précédant (sans cet emprunt prévisionnel, le budget investissement 2020 aurait été consommé à 90% au 31 mai 2020). De plus, nous sommes impactés sur le budget 2020 par le transfert de résultat 2019, déficitaire d'un montant de 1 587 079,44 €. Nous respectons les choix qui ont été faits, par contre nous nous refusons à les appliquer à la lettre afin de ne pas aggraver la dette. La moitié de l'emprunt budgétisé a été recourue en début d'année. Depuis le 26 août 2020, nous avons mis en place toutes les mesures financières restrictives afin de ne pas recourir à la seconde tranche d'1 million € d'emprunt. Nos efforts budgétaires devraient porter leurs fruits avec plus de 1 million € d'économie d'ici la fin d'année. Enfin, nous mènerons à bien tous les grands projets en cours, comme par exemple le périscolaire Lavoisier, tout en supportant ses coûts avoisinant 1,8 millions €.

Salih Kurt, maire-adjoint aux finances

VOS ESPACES VERTS CHANGENT

Depuis quelques années, la commune de Valdahon s'est engagée progressivement dans une démarche vers le zéro phytosanitaire dans la gestion des espaces verts en limitant notablement l'usage d'herbicides et de pesticides.

Désormais, un nouveau défi attend la ville de Valdahon.

En effet, aujourd'hui la ville doit fleurir autrement. Elle doit pour cela diversifier le fleurissement, en créant des effets visuels (disposition, variations de hauteurs et de formes des compositions florales...), en limitant l'arrosage et en conciliant cadre de vie et biodiversité.

La ville s'oriente donc vers une gestion des espaces verts dite raisonnée : une gestion différenciée qui repose sur la volonté de ne pas agir systématiquement partout dans le but de laisser la nature s'exprimer. Selon leur emplacement, leur usage, les espaces verts seront entretenus de manières différentes. Ainsi les pelouses d'aires de jeux ou devant les écoles seront tondues régulièrement alors que des espaces verts moins fréquentés seront laissés en prairies naturelles et fauchés deux fois par an.

Les objectifs sont de contribuer au développement de la biodiversité (abri et nourriture pour la faune, cycle de reproduction de la faune et de la flore) et d'optimiser les coûts et les moyens d'entretien des espaces verts. **Des panneaux d'informations seront installés dans ces zones de fauchage tardif.**

Associés à ce mode d'entretien, le paillage des massifs, l'utilisation de plantes vivaces, le micro fleurissement des trottoirs sont également des techniques qui vont se généraliser. De plus, la ville fait le choix de favoriser une gestion raisonnée de la ressource en eau en choisissant des fleurs moins gourmandes et en limitant le nombre de pots de fleurs qui demandent un entretien régulier et une gestion de l'eau difficile.

Composteur

Les ventes de composteurs sont organisées de mars à novembre par Préval. Le composteur proposé est fabriqué à Bois d'Amont et est garanti 7 ans. Chaque composteur est distribué en kit (transportable dans une voiture), avec une notice de montage, un guide pratique du compostage et un bio-seau de 7 litres avec couvercle pour transporter les déchets de cuisine.

Pour l'acheter, il est nécessaire d'établir une précommande (en ligne ou en renvoyant un coupon à télécharger sur www.preval.fr). La distribution à Valdahon aura lieu le 23 septembre.

Élagage

Vers la mi-septembre, une opération d'élagage aura lieu dans les rues de la Lièze et des Faulx. Il s'agit d'éliminer tous les bois secs sur les talus communaux en bord de route ainsi que d'alléger les houppiers (retirer les branches imposantes).



Atelier CAUE

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) propose des ateliers de conseils dont l'un va se tenir à Valdahon le **vendredi 25 septembre de 14h à 18h au siège de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs** sur le thème « Construire et aménager en harmonie avec le voisinage ».

Inscription en ligne :

www.caue25.org/construire-aménager-harmonie-voisinage

10€ par atelier ou 30€ d'adhésion CAUE donnant accès à tous les ateliers de l'année, à la bibliothèque du CAUE.

Contact : 03 81 82 19 22

ou par mail :

caue25@caue25.org

SÉCURISATION DE LA CIRCULATION

RUE DU 27 AOÛT

La sécurité est une priorité pour la Ville de Valdahon. Aussi, à titre expérimental, la **rue du 27 août** a été placée en sens unique sens montant (Grande rue carrefour gendarmerie - rue de la gare). Par conséquent, le sens inverse, descendant, devient un sens interdit du n°4 au n°10. Parallèlement et compte tenu de la géométrie du carrefour Grande rue gendarmerie/rue du 27 août, les poids lourds de plus de 3.5 tonnes ne seront plus autorisés à s'engager rue du 27 août pour rejoindre la gare.

La phase d'expérimentation est lancée depuis le 27 juillet 2020 jusqu'au 27 septembre 2020. À l'issue, la ville organisera une réunion publique pour évaluer avec vous l'impact sur les flux de circulation et la sécurité dans le quartier.



RUE DE LA PISCINE

La commune de Valdahon, dans une démarche en faveur de la sécurité des usagers de la voirie, se préoccupe de la vitesse en agglomération sur la **rue de la Piscine**. En conséquence, deux équipements distincts de ralentissement type coussins berlinois seront fixés sur la chaussée prochainement.

À cet effet, ces deux dispositifs seront inclus dans une section de limitation de vitesse à 30 km/h réglementairement signalée.

Cette mesure s'accompagne, pour chaque site de ralentisseur, de l'implantation d'un nouveau passage piéton permettant de favoriser les transits piétonniers.

VIGILANCE

Des vols à la roulotte (vols dans les véhicules) ont été perpétrés sur le secteur de Valdahon cet été. Nous vous rappelons quelques règles de prudence :

- Lorsque vous quittez votre voiture, vérifiez que les portes sont bien fermées.
- À l'arrêt, fermez systématiquement votre véhicule et ne baissez pas les vitres.
- Ne laissez pas les clés sur le contact, même dans un lieu fermé (garage, cour, jardin).
- De nuit, évitez de garer votre voiture dans les secteurs non éclairés.
- Ne laissez jamais vos papiers dans la voiture : certificat d'immatriculation (carte grise), permis de conduire.
- Ne laissez aucun objet tentant qui puisse être vu de l'extérieur.
- Ne cachez pas d'objet sous un siège, l'astuce est connue des voleurs.

N'hésitez pas à contacter la Gendarmerie si vous constatez tout comportement inhabituel dans votre quartier (présence de véhicules, de personnes inconnues, démarchage, etc.). Tél. 03 81 56 28 28 ou le 17. Ensemble, soyons vigilants !



LE JUDO-CLUB

Le club de judo de Valdahon naît en février 1979 sous l'impulsion de Serge Brachotte. Cette association sportive, gérée par une équipe composée de parents bénévoles, permet la pratique du judo pour adulte et pour enfant dès l'âge de 4 ans ainsi que celle du taïso pour adulte.

Ce club sportif dynamique participe aux championnats départementaux, régionaux et nationaux, organise des stages durant les vacances scolaires et programme des entraînements collectifs avec plusieurs clubs du département. Une grande compétition annuelle sur le tatami valdahonnais rassemble près de 400 jeunes judokas issus de plus de 20 clubs.

L'objectif est de faciliter les futurs apprentissages du judo et des activités sportives. Découverte du corps, l'équilibre, les déplacements, la préhension, la chute...

Sport d'équilibre, sport éducatif, sport de défense, **le judo** est adapté à toutes et à tous. Il permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses. Activité de détente et de plaisir, le Judo est une discipline basée sur l'échange et la progression. Quant **au taïso**, c'est une activité ludique et adaptée à tout public, dérivée du judo, qui entretient le corps et permet de garder la forme de façon conviviale et de renforcer le système musculaire, améliorer la maîtrise des gestes, augmenter la souplesse et apprendre à se relaxer.

ENTRAÎNEMENT PAR ÂGES

4, 5 et 6 ans débutant : mercredi de 13h15 à 14h

4, 5 et 6 ans expérimenté : mercredi de 14h à 15h

7, 8 et 9 ans : mercredi de 16h à 17h et vendredi de 17h30 à 18h30

Plus de 9 ans et adultes : mercredi de 17h à 18h30 et vendredi de 18h30 à 20h.

Taïso : vendredi de 20h à 21h.

ENTRAÎNEUR

Alexis Chaudière, entraîneur diplômé d'état - compétiteur de haut niveau – athlète première division

GESTION ET ACCOMPAGNEMENT DU CLUB

Lionel Brabant – Président du judo-club
Magalie Camponovo – Trésorière
Frédéric Guillot – Secrétaire
Isabelle Gaulard – Vice-Présidente
ainsi que les autres membres du bureau.

ADRESSE ET CONTACTS

Annexe du gymnase Pierre Nicot
rue de l'Hôtel de Ville 25800 Valdahon
Contact au 06 70 00 27 73 et 06 37 71 28 79

Site du club : <https://www.judoclubvaldahon.com/>

Facebook : [JudoClubValdahon/](https://www.facebook.com/JudoClubValdahon/)



Alexis Chaudière

Zoom associatif

L'EMIPHD

L'École de Musique Intercommunale des Portes du Haut-Doubs compte actuellement 3 centres de formation : Valdahon, Nods (Les Premiers Sapins) et Orchamps-Vennes (des cours sont possibles à Vercel et à Pierrefontaine-les-Varans). De nombreux instruments sont enseignés et ouverts aux enfants comme aux adultes, avec par exemple des cours d'éveil musical dès le CP. **Depuis la rentrée, à partir du CE2, la pratique d'un instrument est possible à compter de la première année d'inscription.**

Les formations pratiquées à l'école de musique sont complémentaires et sont indispensables pour tout futur musicien d'orchestre. La formation musicale donne aux élèves le langage, la formation instrumentale, la technique et l'interprétation de la musique. Quant à l'orchestre, l'école propose une pédagogie adaptée au niveau des premières années d'études sous forme « d'orchestre junior » ainsi que, pour les élèves plus avancés, une possibilité de groupes de musiques actuelles ainsi qu'un big band. Le but est de rendre autonome le musicien afin qu'il puisse rejoindre une société musicale ou un groupe d'instrumentistes de son choix.

Au programme de l'EMIPHD, une audition de Noël en décembre et une animation musicale en juin.

Découverte des instruments : saxophone, trombone, euphonium, tuba, clarinette, trompette, cor, flute, piano, guitare, violon, violon alto, percussions et batterie.



COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

Présidente : Arlette Patton

Trésorier : Daniel Billerey

Vice-trésorière : Françoise Lecas Pronost

Secrétaire : Anne-Marie Bouveresse

Vice-secrétaire : Ghislaine Rovige

Directeur musical : Bernard Dequéant

CONTACT :

07 82 52 51 23

Emiphd.ccppv@orange.fr



La municipalité rencontre actuellement et individuellement chaque association sportive, culturelle et de loisirs. Des invitations ont été envoyées en juin par voie postale à tous les présidents. Si votre association n'a pas encore été reçue, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie. Tél. 03 81 56 23 88.

Agenda

JEUDI 10 SEPTEMBRE

Foire mensuelle.

JEUDI 17 SEPTEMBRE

Speed-booking à la bibliothèque municipale à 18h. Venez partager vos coups de cœur littéraires et découvrir des idées de lecture.

Durée : 1h30. Public : adultes, inscription et masque obligatoires.

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

Conférence de Danielle Buffoni, thérapeute-conférencière, sur les pensées, certitudes, convictions « Ce que je pense, ce que je crois, je le deviens » à 20h30 à l'Espace Ménétrier. Entrée : 10€.

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Atelier d'écriture organisé par la bibliothèque municipale à 14h avec Isabelle Lodens. Écrire peut être un jeu, un art, une expression personnelle. Isabelle animera 4 séances pour s'amuser et s'entraîner à écrire des histoires, des poèmes, toutes sortes de styles selon son humeur. Il n'est pas nécessaire d'être initié pour participer à ces ateliers. Ces moments conviviaux sont destinés à tous ceux qui rêvent de partir dans l'imaginaire, sans nécessairement être déjà un écrivain... Durée : 2h30.

Prochaine séance : samedi 17 octobre.

Public : adultes, inscription (Tél. 03 81 26 04 12) et masque obligatoires.

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

Ciné-goûter avec l'ADMR à 14h30 au Cinéma-Pax pour les plus de 60 ans « De Gaulle ». 5€ tout compris - Inscription au 03 81 56 22 44.

Masque obligatoire pour accéder au cinéma.



DU 3 AU 14 OCTOBRE

Traditionnelle fête patronale de la St-Michel avec la fête foraine sur la place de la Combe Bourdon (près du complexe sportif) à partir de 14h. Ouverture le week-end et les mercredis (tarif réduit). Nombreuses attractions, manèges et stands pour petits et grands ! Parking à proximité.

RENTRÉE DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES

DANSE

• **Sundance** : reprise des cours de danse (classique, modern'jazz) avec Martine Andrez à la Maison de la Danse (9 rue Victor Hugo).

Rens. 03 81 56 25 92 ou sundance@sfr.fr

• **Msdance** : Reprise des cours de danse (Urban, Hip- Hop, Reggae, Zumba douce...) avec Marie-Sophie Izopet.

Rens. 06 50 91 96 05 ou msdance@outlook.fr

• **Christine Baverel** : Reprise des cours de danse (classique et moderne) avec Christine Baverel à partir du 10 septembre.

Rens. 06 82 59 92 04 ou <http://erebuss.unblog.fr/>

PEINTURE

• **Bénédicte Watteau** propose à partir du 6 octobre des cours de dessin, peinture, modelage, pour adultes et pour enfants. Atelier Martenot - 6 rue du collège Bt le Hainault. Rens. et inscription 06 83 38 06 65.

MUSIQUE

• **EMIPHD** - École de Musique Intercommunale des Portes du Haut-Doubs. Tél. 03 81 84 89 95 / emiphd.ccppv@orange.fr

• **Céline Peclet** propose des cours de piano, clavier et accordéon pour adultes et enfants. Tél. 06 99 43 75 09.

LE COMITÉ DES FÊTES DE VALDAHON RECHERCHE...

Vous aimez Valdahon, vous souhaitez donner de votre temps pour animer et créer du lien entre les habitants. Le Comité des Fêtes, avec une impulsion nouvelle de la Ville, souhaite développer des animations avec un calendrier ambitieux de nouvelles manifestations. Pour cela, le Comité est à la recherche de personnes motivées, issues ou non du monde associatif, pour apporter idées, énergie.

Jacky Martin, président du Comité des Fêtes, vous attend et vous pouvez le contacter au **06 80 62 72 77**.

ou par courriel : jacky.martin6@wanadoo.fr



SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 OCTOBRE

Régionales de Courses d'orientation ouvertes à tous, organisées par Balise 25 en partenariat avec la ville, samedi 3 octobre régionale sprint pédestre sur le complexe sportif et dimanche 4 octobre (matin) la moyenne distance à VTT au bois des Tronchots.

Les infos pratiques (horaires, modalités d'inscription...) seront diffusées ultérieurement.

MERCREDI 7 OCTOBRE

Foire mensuelle place de Gaulle.



VENDREDI 9 OCTOBRE

Spectacle de danse

contemporaine « Vestige » de la Compagnie « 1 dès si » de Besançon avec le soutien du Conseil Départemental et le partenariat des Arts'Cades de Pierrefontaine-les-Varans. Chorégraphie et mise en scène par Étienne Rochefort.

Espace Brachotte (rue du Chanoine Brachotte). À 20h - Entrée libre.

Spectacle en deux parties :

VESTIGE #2 (sur la fluidité)

Interprétation : Maxime Cozic.

VESTIGE #3 (sur la gestuelle)

Interprétation : Lorraine Dambermont.

SAMEDI 10 OCTOBRE

Ateliers BD-Manga à la bibliothèque municipale.

Deux groupes possibles à 9h et à 13h30. Carole Renaud, artiste dessinatrice, montrera des techniques pour dessiner des mangas et des dessins de BD. D'autres séances seront prévues dans l'année.

Durée : 3h - Public : adolescents.

Inscription au 03 81 26 04 12 et masque obligatoires.

DU 13 AU 15 OCTOBRE

L'association ADMR de Valdahon organise la **Bourse aux vêtements** d'automne-hiver et matériel de puériculture à l'Espace Ménétrier.

Mardi 13 octobre de 9h à 16h : dépôt des vêtements ;

Mercredi 14 octobre de 9h à 18h : vente des vêtements ;

Jeudi 15 octobre de 9h à 11h : reprise des invendus.

Rens. au 03 81 56 41 79 ou 03 81 56 43 97.